

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

POUR PROTÉGER VOS PATIENTS DE LA GRIPPE, LE PREMIER RÉFLEXE : LA VACCINATION.



En France, moins d'une personne fragile sur deux est vaccinée contre la grippe. Chez les 65 ans et plus, les femmes enceintes et les personnes atteintes d'une maladie chronique, la grippe peut entraîner des complications graves, des hospitalisations et des décès. Alors contre la grippe, ayez le réflexe de vacciner vos patients.

CONTRE LA GRIPPE, PROTÉGEONS-NOUS, VACCINONS-NOUS.



santé
famille
retraite
services



ameli.fr